



Délibération du Conseil Communautaire

Le mercredi 20 mars 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Champagne-Fontaines sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano -Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca –Gérard Caignard- Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet - Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye- Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Bruno Beuque – Commune de Bouteilles Saint Sébastien Jacques Foulon – Commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret – Commune de Saint André de Double
Titulaires absents	16	Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Christine Berthé – Lisa Boyer – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond –Joël Constant- Bruno Limerat -Nicolas Platon – Catherine Esculier – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -
Procurations	11	Jean-Pierre Prigul à Ludovic Gillaizeau Janick Laville à Patrick Lachaud Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Yves Mahaud à Priça Mortier Daniel Bonnefond à Jean-Didier Andrieux Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac

DELIBERATION N° 2024 /24 (Code Nomenclature /424)

DATE : 20 MARS 2024

RAPPORTEUR : Didier Bazinet

OBJET : Créations de postes pour accroissement saisonnier d'activité

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23 2°

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité afin de satisfaire aux besoins du service à la population.

Sur le rapport de Monsieur le Vice-Président et après en avoir délibéré,

DECIDE

➤ Le recrutement direct de 1 agent non titulaire pour accroissement saisonnier au grade d'adjoint d'animation.

- 1 contrat du 1^{er} avril au 4 août décembre 2024 pour une durée hebdomadaire de 17 heures

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majoré 366 du grade de recrutement.

Monsieur le Président est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure les contrats d'engagement ;

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique précité si les besoins du service le justifient.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget ;

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. La juridiction peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 02 avril 2024

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le Secrétaire de séance du 20 mars 2024
Jean-Marcel Beau**

